

# Conseil d'établissement

## 28 novembre 2023

### COMPTE-RENDU

#### Membres présents

- Parents correspondants : Mme Rivat, Mme Paccalet, Mme Durand, Mme Combaret, Mme Pavlik, Mme Gaudière, M. Garcia
- Elèves délégués : Amaël, Albane, Oïhanna, Arthur et Esteban
- Equipe éducative : Mme Hanocque, Mme Seytre, Mme Thiblier, enseignantes ; Mme Limonne, Mme Genest, ASEM ; Mme Bissardon, chef d'établissement
- Mairie : M. Legrand, conseiller

Membres excusés : Mme Vallet, la communauté des Frères maristes, Mme Rothe

## 1. Cadre et rôle du conseil d'établissement

### - **Statut de l'Enseignement catholique**

- Les responsables de l'éducation

Art. 4 - « La responsabilité éducative revient en premier lieu aux parents, de manière irremplaçable. Ils sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants ; ils ont à favoriser leur « éducation totale, personnelle et sociale ».

- La participation de tous au projet commun

Art. 44 - « ... une participation commune mais différenciée de chaque membre de la communauté éducative. [...] devoir de conscience de collaborer en toute responsabilité à la réalisation du projet éducatif commun, chacun selon son rôle et ses compétences. »

- Une participation commune et différenciée

Art. 48 – « [...] les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à « entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles » et s'engagent dans la vie de l'établissement. »

- La réalisation de la mission éducative : l'école catholique

Art. 115 - « ... Communauté éducative composée des élèves, des parents, de la communauté de travail et de tous les bénévoles, rassemblée autour d'un projet éducatif, elle accomplit sa mission en vue du bien commun et rend un service éducatif d'intérêt général... »

## 2. Informations par les élèves délégués

Les élèves délégués des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont fait un bilan de la première période écoulée et proposé diverses idées et projets pour l'établissement.

### - Points positifs :

Jeu collectif de rentrée (UGSEL) ;

Leur participation à la Cérémonie du 11 novembre ;

Le cross des cycle 2 ;

Le matériel à disposition dans la cour pour les récréations.

### - Propositions d'idées :

Des cages de foot, un grillage plus haut, des lignes de terrain marquées au sol, l'aménagement de coins dans la classe, repeindre le préau, installer une bibliothèque dans la classe du milieu.

Un dossier est en cours de montage pour l'aménagement de la cour de récréation.

Les élèves de CM1-CM2 formulent le regret de ne pas avoir pu participer au cross de Cycle 3 en octobre.

## 3. Actualités

- Calendrier de l'Avent géant : une fenêtre par jour est décorée par les classes et le périscolaire.

- Marché de Noël : ateliers cuisine pour confectionner les sablés et roses des sables vendus au Marché de Noël pour l'école ; appel aux bénévoles (parents, grands-parents...)

- Journée sur le thème des Jeux Olympiques : lundi 18 décembre, tous habillés en bleu !

- Jeudi 21 décembre : célébration de Noël à l'église en fin de matinée ; spectacle des enfants l'après-midi, salle Marie-Badard : chants par les 4 classes travaillés avec Nelly Paccalet, théâtre par les élèves de CM1, danse avec les enfants du périscolaire apprise avec Morgane. Le goûter sera offert aux enfants par la Mairie. Les élèves auront tous un accessoire créé lors des temps périscolaires. Attention, pull de Noël de rigueur ce jour-là !

Nous remercions Nelly Paccalet, toute l'équipe d'animation du centre FRLS ainsi que la mairie pour leur investissement auprès des enfants.

## 4. Protection des mineurs

Rappel : Depuis plusieurs années, l'école travaille à raison de deux séances par an sur la Protection des Mineurs. Ces séances commencent dès la maternelle jusqu'au CM2. La journée des Droits de l'enfant (20 novembre) est le point de départ de cette prévention. En février 2022, les établissements scolaires Maristes ont obtenu la Certification Keeping Children safe. Cette certification assure la sécurité des enfants et confirme qu'un cadre complet de protection de l'enfance est en place et qu'il existe une réponse appropriée à toute préoccupation si elle se produit. Cependant, elle ne garantit pas qu'un incident ne se produira jamais.

Les parents trouvent un mot explicatif dans le cahier de liaison ainsi que des supports dans la pochette de leurs enfants pour permettre d'en reparler à la maison.

Le Programme de Protection des Publics Fragiles (3PF) mis en œuvre par le Secrétariat de l'Enseignement catholique commence à se déployer dans les établissements depuis l'an dernier. Un plan

particulier, le Plan Boussole, permettra à chaque établissement de fixer des objectifs d'amélioration à plus ou moins long terme.

## 5. Divers

- Les classes de l'établissement participent au Prix UNICEF de littérature sur le thème de la pauvreté à travers des albums ou romans. En avril, les élèves voteront pour leur livre préféré.
- Les retours concernant la participation des élèves à la cérémonie du 11 Novembre sont très positifs.
- Le prochain Conseil d'établissement aura pour thème l'information et la prévention autour du Numérique. Les classes de CE et CM auront une intervention spécifique. Les adultes seront invités à une réunion « Génération numérique » le soir.

## 6. Réflexion autour du harcèlement

- Enjeu école/famille
- Définition du harcèlement

Les participants sont remerciés de leur présence et de leur implication dans la communauté éducative de l'établissement.

Mme C. Bissardon  
Chef d'établissement